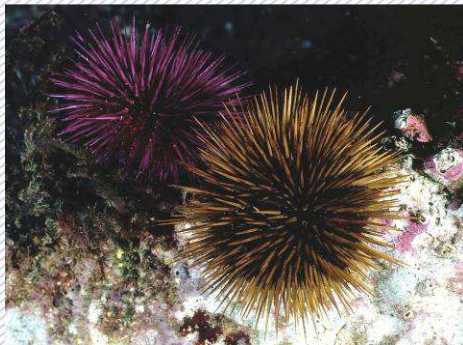


15 avril 2011

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Caisse d'Épargne Côte d'Azur et
l'Institut océanographique Paul Ricard
lauréats des 1ers Trophées du mécénat



Contact **CECAZ** - Mél. Jean-jacques.beltramo@cecaz.caisse-epargne.fr - Tél. 06 15 76 87 59
Contact **Institut** - Mél : ebellion@gmail.com - Tél : 06 77 69 31 29
Web - www.institut-paul-ricard.org

**La Caisse d'Épargne Côte d'Azur
et l'Institut océanographique Paul Ricard lauréats
des 1ers Trophées du mécénat d'entreprise pour
l'environnement,
dans la catégorie : *Milieu marin***

Le projet porté par l'Institut océanographique Paul Ricard, et financé par la Caisse d'Épargne Côte d'Azur, concerne la création d'une éclosérie expérimentale sur l'île des Embiez (Var). L'objectif est de préserver certaines espèces menacées ou en voie de raréfaction comme l'hippocampe, l'oursin comestible et la grande nacre.

Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement : « *Le succès de ces Trophées témoigne une fois de plus de la prise de conscience par les entreprises de l'indissociabilité de la croissance économique et du développement durable.* »

En France, le budget du mécénat environnemental a plus que quadruplé en cinq ans pour atteindre aujourd'hui 220 millions d'euros.

**UN PARTENARIAT EXEMPLAIRE POUR CREER
UNE ECLOSERIE EXPERIMENTALE
ET CONTRIBUER A RELEVER LES DEFIS DU
DEVELOPPEMENT DURABLE.**

Dans le cadre de sa politique de mécénat en faveur de l'intérêt général, la Caisse d'Épargne Côte d'Azur a financé à hauteur de 100 000 euros les travaux d'aménagements de l'éclosérie expérimentale de l'Institut océanographique Paul Ricard.

Patricia Ricard, présidente de cet Institut : « *Je crois au triangle vertueux entre l'entreprise, la collectivité et le monde associatif. Notre partenariat avec la Caisse d'Épargne est en ce sens exemplaire car il associe un centre de recherche, une entreprise mécène, un territoire et des professionnels locaux, notamment des pêcheurs. Les défis du développement durable ne peuvent être relevés qu'avec l'engagement de tous.* »

UNE ECLOSERIE POUR PRESERVER LA BIODIVERSITE ET SOUTENIR LES PROFESSIONNELS DE LA MER.

L'écloserie polyvalente est implantée sur le site expérimental du Centre de recherche de l'Institut océanographique Paul Ricard, aux Embiez (Var). Elle est dédiée à l'étude et à la production d'espèces d'intérêt économique ou patrimonial comme l'hippocampe, l'oursin et la grande nacre

L'écloserie se divise en plusieurs salles consacrées à l'élevage, la production de proies et de micro-algues, la stabulation de géniteurs. Le reste des installations est consacré à l'élevage en plus grand volume et au grossissement des alevins obtenus.

La réalisation d'une telle unité en Méditerranée présente plusieurs centres d'intérêt :

- **économique** avec la production de postlarves d'oursins destinées à des lâchers expérimentaux en mer. A terme, la pêche locale aux petits métiers en sera la première bénéficiaire ;
- **alimentaire** avec la culture de micro-algues (spiruline) utilisées pour lutter contre la malnutrition dans les pays en voie de développement.
- **scientifique** en permettant de mieux connaître la biologie et le comportement d'espèces menacées telles que l'hippocampe, et d'en maîtriser les techniques d'élevage.
- **solidaire** car les techniques de l'écloserie pourront être transmises aux pays concernés par la disparition ou la raréfaction de certaines espèces.
- **pédagogique** avec la sensibilisation des visiteurs à la préservation de la biodiversité.

LES PARTENAIRES

La Caisse d'Épargne Côte d'Azur

Fidèle à ses valeurs fondatrices, la Caisse d'Épargne Côte d'Azur, grande banque commerciale établie dans les Alpes-Maritimes et le Var (1850 collaborateurs, plus d'un million de clients) consacre chaque année, dans le cadre de ses missions d'intérêt général, une part importante de ses bénéfices pour soutenir des actions exemplaires d'organismes qui contribuent à lutter contre l'exclusion et à la protection de l'environnement.

A travers le soutien à ce projet emblématique, et dans le cadre de sa politique RSE (Responsabilité Sociétale d'Entreprise), la Caisse d'Épargne Côte d'Azur démontre sa volonté, en tant qu'acteur majeur de son temps et de sa région, de s'inscrire durablement dans des actions de préservation de la mer Méditerranée.

L'Institut océanographique Paul Ricard

L'Institut océanographique Paul Ricard a été fondé par Paul Ricard et Alain Bombard en 1966. Sa mission est de connaître, faire connaître et protéger la mer. Depuis 45 ans, il bénéficie du soutien de la société Ricard dans le cadre d'une politique avancée de mécénat environnemental.

Aujourd'hui présidé par Patricia Ricard, l'Institut océanographique Paul Ricard dispose d'un centre de recherche et d'une équipe scientifique permanente. Les travaux sont réalisés en partenariat avec des organismes publics et des entreprises privées. Ils s'inscrivent dans une démarche de développement durable en Méditerranée.

La préservation de la biodiversité est au cœur des missions de l'Institut. Des partenariats scientifiques sont développés avec WWF-France pour l'observation des cétacés de Méditerranée et le Groupe d'Étude du Mérou (GEM) pour la sauvegarde d'un poisson emblématique de Méditerranée.

PHOTOGRAPHIES

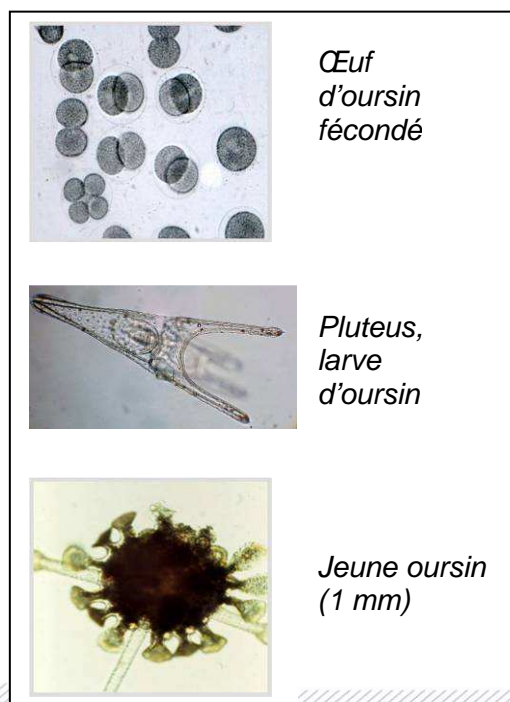


Jean-Yves Thibult, vice-président du Conseil d'Orientation et de Surveillance de la Caisse d'Épargne Côte d'Azur et Patricia Ricard, présidente de l'Institut océanographique Paul Ricard.

Photo : MEDDTL Laurent Mignaux



L'écloserie est implantée sur le site du Centre de recherche de l'Institut océanographique Paul Ricard, sur l'île des Embiez (Var), à proximité de la lagune du Bruscat et d'anciens marais salants aménagés en bassin expérimentaux.



Culture de micro-algues